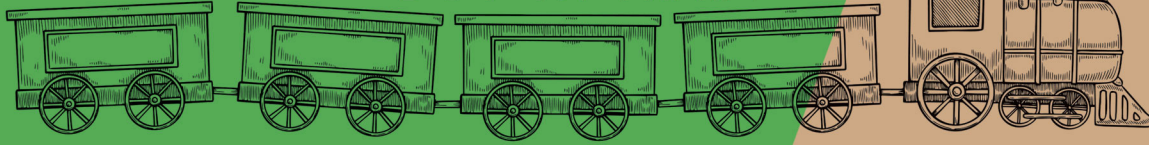


INFOLETTRE

# LE BABILLARD DU P'TIT TRAIN



La communication mensuelle  
qui vous informe sur ce qui se passe  
à la Coopérative du p'tit train de Viauville!

NO. 6  
MARS 2026

## Informations importantes de la part du CA

**Le 10 et 13 mars prochain, des travaux de forage sur le terrain de la coopérative seront réalisés dans le cadre de la phase 2 de notre évaluation environnementale.**

Ces forages permettront la cueillette d'échantillons de sols et d'eaux souterraines afin d'établir la présence (ou non) de contaminants. Tout comme l'évaluation phase 1 réalisée l'automne dernier, ces travaux font partie des prérequis pour la demande de prêt bancaire que devra déposer la coopérative pour les grands travaux.

Par ailleurs, nous avons reçu une indication de la SHQ comme quoi la réserve hypothécaire détenue par la coopérative sera réaffectée au financement des grands travaux. Il s'agit d'une très bonne nouvelle notamment puisque cette réserve inclut le montant de plus de \$40 000 mis de côté lors de la construction de la coop pour l'aménagement d'une route d'accès reliant le stationnement à la rue Lafontaine. Ainsi, cela mettrait un terme à la fameuse saga du stationnement qui a préoccupé le CA durant de nombreuses années!

Quant à la suite des choses, lors de la prochaine assemblée générale annuelle prévue à la fin mai (la date exacte sera à confirmer), une présentation des plans et devis des nouvelles façades sera donnée par notre firme d'architectes. Cette étape sera suivie d'un processus d'appel d'offres public, pour ensuite, nous l'espérons fortement, une mise en chantier à l'automne 2026.

## Message du comité Entretien

### SERVICE DE CONCIERGE!

Depuis début février, un service de conciergerie fait des travaux à la coopérative du lundi au mercredi.

Si vous avez des travaux non signalés à faire, merci de remplir la feuille qui devrait être disponible dans l'entrée de votre bloc, sinon passez au bureau de la permanence pour remplir une demande.

Si jamais vous voulez vous impliquer pour aider avec le service de conciergerie (appels, accompagnement lors des travaux, etc.) vous êtes invité.e.s à venir à la rencontre mensuelle du comité entretien le 18 mars à 18h au bureau de la permanence. Nous avons besoin de votre aide pour que ce service fonctionne à son plein potentiel!

Merci !

La cogestion du comité entretien

## RESSOURCES

**TÉLÉPHONE BUREAU:**  
514-564-8850

### COURRIELS DES COMITÉS

**C.A.:**  
[ca@coopviauville.org](mailto:ca@coopviauville.org)

**Permanence :**  
[permanence@coopviauville.org](mailto:permanence@coopviauville.org)

**Comité vie participative:**  
[vieparticipative@coopviauville.org](mailto:vieparticipative@coopviauville.org)

**Comité entretien:**  
[entretien@coopviauville.org](mailto:entretien@coopviauville.org)

**Comité sélection:**  
[selection@coopviauville.org](mailto:selection@coopviauville.org)

**Comité bâtiment :**  
[batiment@coopviauville.org](mailto:batiment@coopviauville.org)

**Comité stationnement :**  
[stationnement@coopviauville.org](mailto:stationnement@coopviauville.org)

### HORAIRE DE LA PERMANENCE

**Consultez l'horaire de la permanence sur le site de la coopérative :**  
<https://www.coopviauville.org/calendrier/>



### DEMANDE DE SUBVENTION

**Pour toute information ou questionnaire à ce sujet, contacter le comité sélection à l'adresse :**  
[selection@coopviauville.org](mailto:selection@coopviauville.org)

### HORAIRE DES COLLECTES MUNICIPALES

**POUBELLES :**  
Mercredi, aux deux semaines

**COMPOST :**  
Tous les mardis (matin)

**RECYCLAGE :**  
Tous les mardis (matin)

## Message du comité Secrétariat

### RENOUVELLEMENT DE BAIL!

Bonjour à tous!

Votre responsable de bloc passera pour vous faire signer votre avis de renouvellement de bail, quelque part d'ici la mi-mars.

Si, au 21 mars, vous n'avez pas eu de nouvelles à ce sujet, veuillez s'il-vous-plaît vérifier avec votre responsable de bloc.

En vous souhaitant un joyeux reste d'hiver!

## Quelques rappels

### PROPRETÉ!

Nous travaillons fort pour garder le terrain propre et particulièrement les espaces de dépôt des ordures. Nous avons encore quelques problématiques que nous souhaitons améliorer avec votre aide.

- 1-** Assurez-vous de déposer vos déchets durant les périodes permises. Si vous vous rendez compte que vous les avez déposés à un mauvais moment (particulièrement pour les encombrants), merci de les ramener chez vous jusqu'au moment permis. Nous avons reçu des avis de la ville avec menaces d'amende allant jusqu'à 1000\$.
- 2-** Si vous constatez des « dépôts sauvages » laissés par des gens hors de la coop (particulièrement devant le terrain vague, ou dans le stationnement), merci de prendre l'initiative d'appeler le 311. Plus ils auront d'appels à ce sujet plus ils agiront pour remédier à la situation, et ceci nous protégera d'amendes éventuelles. Jusqu'à présent, ils semblent ne pas réagir si c'est la coop qui les contacte directement.

Merci de votre implication!

### CHIENS EN LAISSE!

Les chiens doivent être tenus en laisse en tout temps sur le terrain de la coop.

- Certaines personnes (adultes et enfants) ont peur ou ne sont simplement pas à l'aise avec les chiens
- Certains chiens peuvent ne pas être à l'aise et potentiellement mal réagir avec les autres chiens suite à des événements malheureux passés
- Les règlements de la ville et de la Coop sont clairs

Lecture intéressante sur le sujet :

<https://www.proanima.com/comportement/limportance-de-tenir-son-chien-en-laisse/>

Merci de respecter la sécurité et la tranquillité de tous!

